

Réunion plénière du

F A M L A B

11 avril 2018

Compte rendu



La plénière de lancement du FamLab a réuni 130 personnes, en présence de **Patrick Bloche**, Adjoint à la Maire de Paris en charge de l'éducation, de la petite enfance et des familles, **Sandrine Charnoz**, Conseillère déléguée à la petite enfance, **Jean-Louis Haurie**, Directeur de la Caisse d'Allocations Familiales de Paris, **Marie-Christine Falleur**, Directrice adjointe de la Caisse d'Allocations Familiales de Paris, et **Sophie Chevillotte**, Directrice du Palais de la Femme – Armée du Salut, mais également de parents, de jeunes, et de représentants d'associations.

18h-18h30 : Mots de bienvenue et présentation du FamLab

- **Sophie Chevillotte, Directrice du Palais de la Femme – Armée du Salut**

Mme Chevillotte a brièvement présenté le Palais de la Femme et sa vocation : il s'agit d'un établissement dédié à la prévention de l'exclusion sociale et à l'insertion, réservé aux femmes majeures. Il comprend désormais un foyer d'hébergement de 280 places, un centre d'hébergement de stabilisation de 50 places et une pension de familles.

Elle a rappelé qu'une crèche pour les enfants des résidentes et les familles du quartier serait ouverte en partenariat avec la DFPE en 2019, avec des horaires élargis (7h-22h).

- **Patrick Bloche, Adjoint à la Maire de Paris en charge de l'éducation, de la petite enfance et des familles**

M. Bloche a rappelé l'enjeu du FamLab – projet initié par sa prédécesseure Dominique Versini : construire différemment les politiques qui concerne les enfants et les familles, en associant l'ensemble des acteurs concernés (parents, enfants, associations, institutions).

Il a souligné l'importance des travaux des deux Comités consultatifs enfants et parents et garanti que ceux-ci seront pris en compte. Il a rappelé que cette plénière du FamLab devait être un espace bienveillant, où les différentes idées seraient entendues. Ce FamLab est placé sous le signe de l'écoute et de l'échange des attentes des enfants et des familles.



- **Marie-Christine Falleur, Directrice adjointe de la Caisse d'Allocation Familiale de Paris**

Mme Falleur a affirmé que La CAF était là pour accompagner les parents et les enfants parisiens, mais également lutter contre les inégalités sociales et territoriales à Paris, et aider les jeunes à s'exprimer sur la vie au quotidien. L'ensemble de ces services s'inscrivent pleinement dans le schéma parisien des services aux familles.

18h30-19h15 : parole aux enfants

- **Présentation du Comité junior du FamLab – Jonathan Levy & Alexia Rivière**

Le Comité junior a commencé au mois d'octobre. Il est aujourd'hui constitué de 9 enfants passionnés. Le Comité junior souhaite néanmoins inclure plus d'enfants à l'avenir. Le retour de l'assemblée du FamLab est important pour avancer concrètement dans le projet.

- **Présentation des travaux du Comité junior – Anaïs, Théodore, Charlotte, Nathanaël, Jérémie, Lucia, Laola, Thiphaine, Naïs**

Mixité sociale, égalité filles / garçons et harcèlement à l'école : Anaïs propose d'organiser des fêtes dans les écoles pour aider les jeunes à se rencontrer et casser les stéréotypes et d'apprendre les langues étrangères dès le plus jeune âge. Elle propose également de prévoir des jeux pédagogiques et des interventions de spécialistes dans les écoles pour sensibiliser à l'égalité des sexes et qu'on puisse parler du harcèlement sans tabous.

Accès aux nouvelles technologies : Théodore, Charlotte, Jérémie et Nathanaël proposent un projet pour permettre aux générations futures d'avoir accès aux nouvelles technologies. Il faudrait mettre en place un lieu où ces nouvelles technologies seraient présentées, et en accès libre pour être testées. Par ailleurs il serait nécessaire de communiquer sur ces nouvelles technologies et le monde de la science (affichage métro et abribus) ; il faudrait également créer des espaces de formation pour les métiers du futur, ouvrir des blogs et créer des journaux. Les membres du Comité junior réaffirment l'objectif selon lequel « tout le monde doit pouvoir accéder aux nouvelles technologies ».

Remerciement de l'Assemblée, et invitation à continuer de travailler sur ces projets.



- **Échanges avec la salle**

Intervention : comment faire pour que cela se règle aussi à la maison, et pas seulement à l'école ?

Réponse : parler aux parents quand ils viennent aux réunions dans les écoles.

Intervention : organiser des fêtes dans les collèges c'est compliqué. Organiser une journée du temps choisi (20 novembre).

Intervention : est-ce que vous parlez entre vous du harcèlement ?

Réponse : on n'en parle pas même si on sent que ça pose des problèmes. Il faut que les jeunes puissent en parler sans se faire taper : en parler à des référents adultes.

Intervention : les enfants ont besoin des nouvelles technologies du côté éducationnel, il faudrait des espaces d'initiation dans les écoles.

Réponse : il faudrait installer ces espaces d'initiation également ailleurs que dans les écoles, aller vers ceux qui ne peuvent pas en bénéficier.

- **Présentation de la ZEP (Zone d'Expression Prioritaire) – Sophia Hocini**

La ZEP est constituée de journalistes qui vont à la rencontre des jeunes, et les accompagnent pour les aider à raconter leurs histoires sur différents sujets : amour, argent, logement, précarité, etc. Les jeunes sont invités à écrire des textes lors d'ateliers d'écriture. Ces textes et ces histoires constituent une partie du « roman national ».



- **Lecture de textes écrits avec la ZEP – Elsa et Nicolas**

Nicolas lit son propre texte, Elsa celui de Sacha. Ces deux textes traitent de la question du harcèlement, notamment sur les réseaux sociaux.

- **Échanges avec la salle**

Intervention : il est important que les enfants soient entourés, qu'il y ait une présence dans les espaces tiers. Il est nécessaire de faire l'effort de comprendre les enfants, même ceux qui ne parlent pas : ce n'est pas aux enfants de faire tout le boulot.

Réponse : le harcèlement peut venir de partout, on ne peut pas tout surveiller.

Intervention : on ne maîtrise pas la direction des nouvelles technologies. A l'école il faut venir chercher les bases de la connaissance, pas les nouvelles technologies (avis d'un parent dans la salle).

19h15-20h : au tour des parents

- **Présentation du Comité de Parents – Olivier Francon**

Le Comité de Parents a été créé fin 2017. Il compte aujourd'hui une cinquantaine de parents, qui participent en fonction de leurs disponibilités. La réunion plénière a eu lieu en janvier, elle a regroupé une vingtaine de parents.

- **Sondage mouvant – Alexandra Galitzine**

Le sondage montre que les parents trouvent la vie de famille plutôt difficile à Paris. L'information sur les dispositifs d'aide à la parentalité leur paraît plutôt compliquée à trouver, c'est sur internet qu'ils s'informent, plus que par le bouche-à-oreille ou l'école. Beaucoup d'entre eux ont participé à des groupes de parole, et ont trouvé ça utile.

- **Présentation des travaux du Comité de Parents – Yvonne Coulibaly et Emilie Bourguin**

Information et communication à destination des familles :

Le Comité de parents marque sa volonté d'avoir une meilleure actualisation des informations sur Paris.fr, et de rendre le site plus collaboratif.

Les parents soulignent l'intérêt du système des RIF (Relais Information Familles) dans les mairies d'arrondissement, mais que celui-ci manque vraiment de visibilité, puisqu'il est inconnu par la plupart des parents. Elles proposent de développer un système pour que les RIF aillent dans les endroits où les parents sont déjà (sur le modèle « hors les murs »).

Enfin les parents du Comité se proposent d'être des relais des informations liées aux familles, afin de pouvoir en parler aux parents qu'ils connaissent, et ainsi diffuser au maximum l'information.



Groupes de paroles et réseaux de pairs :

Tous les parents connaissent les mêmes problèmes, il est nécessaire de pouvoir en parler ensemble sur des temps où ils sont disponibles, pendant les activités des enfants notamment. Créer des espaces dédiés aux rencontres entre parents : développer les cafés des parents, ouvrir les écoles le samedi, etc.

Il faudrait également s'appuyer sur l'expérience de l'Ecole des Parents et des Educateurs pour former des animateurs de groupes de parole et développer ces groupes à des échelles très locales, peut-être avec un système de « kit de démarrage ». Un outil de recommandation de professionnels ayant une expertise sur les questions de parentalité serait intéressant à mettre en place par la Mairie, pour que les différents groupes de parole puissent y avoir recours.

- **Présentation de l'EPE et des groupes de parole – Florence Meyer, animatrice pour l'EPE**

Florence Meyer est animatrice de groupes de parole pour l'Ecole des Parents et des Educateurs. Les groupes de parole permettent aux parents de libérer les pensées sans solution qui tournent dans leur tête. Verbaliser les situations vécues, les difficultés rencontrées, c'est déjà une façon d'agir. Cela permet de constater que l'on n'est pas seul, que d'autres vivent les mêmes choses, et ainsi d'échanger autour de pratiques qui fonctionnent. L'animateur ne doit pas être là dans une position de sachant, mais d'accompagnateur, de la parole ou des non-dits, du décryptage des croyances, du respect de l'intime et du non-jugement des personnes, parents comme ados.



- **Intervention sur l'éducation positive – Charlotte Ducharme, auteure et fondatrice du site « Cool parents make happy kids »**

Charlotte Ducharme incite les parents à changer la relation parent / enfant, en passant d'une logique de rapport de force et de punition à une logique de coopération pour trouver une solution avec l'enfant. Pour cela, elle affirme que la clé essentielle est de regarder l'enfant avec bienveillance, et comprendre le but de ses actions et comportements : l'enfant n'a jamais pour but d'être malveillant. Il faut donner les outils à l'enfant pour qu'il se protège lui-même.



- **Échanges avec la salle**

Intervention : comment s'est constitué le Comité de Parents ?

Réponse : Le recrutement s'est fait à la fois à partir d'un appel à candidature sur Paris.fr, et d'autres formes de mobilisation comme les réseaux sociaux, les associations ou les relations personnelles. Le Comité a vocation à être ouvert et accueillir de nouveaux membres. Florence Meyer souligne avoir apprécié la manière dont le Comité fonctionne, et qu'il faut qu'il prenne de l'ampleur.

Intervention : les lieux de libération de la parole dans l'espace public existent aussi : exemple de l'IR de jeux place de la République, où des activités intergénérationnelles gratuites sont proposées, et qui constitue un lieu de rencontres et de discussions.

20h-20h05 : Conclusion

- **Résumé et conclusion de la réunion plénière du FamLab – Patrick Bloche**

Nous avons pour objectif que Paris soit une ville où il fasse encore meilleur vivre en famille. Les différentes thématiques de travail – égalité filles / garçons, nouvelles technologies, information et communication à destination des familles, groupes de parole et d'échanges – y contribueront.

La Ville de Paris a besoin de vous pour continuer à améliorer ces propositions. Pour cela, nous vous proposons le « Top & flop de ma vie de parents », pour que les parents parisiens puissent nous faire remonter les réussites et les améliorations nécessaires pour la vie de famille et de parent à Paris.

Patrick Bloche souhaite remercier l'ensemble des participant.e.s, et notamment les Comités junior et de parents, qui sont invités à continuer de travailler sur les projets présentés pour aboutir à des réalisations concrètes.

Pour faire le point sur l'avancée des travaux et les réalisations, le FamLab devrait à nouveau se réunir d'ici la fin de l'année 2018.

Merci à toutes et à tous !

